



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil De la Municipalité de Sainte-Barbe

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE

**2 DÉCEMBRE
2015**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le mercredi 2 décembre 2015, à 19h30 à l'Hôtel de Ville de Sainte-Barbe.

La présente séance est présidée par la mairesse, Madame Louise Lebrun.

Les conseillers suivants sont présents :

M. Daniel Maheu
Mme Louise Boutin
M. Roland Czech
M. Denis Poitras

Mme Chantal Girouard, directrice générale/secrétaire-trésorière est également présente.

Les conseillers M. Patrice Bougie et Mme Nicole Poirier sont absents.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2015-12-350

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par Louise Boutin

Appuyé par Denis Poitras

Que la séance soit ouverte.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

2015-12-351

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR MODIFIÉ

Proposé par Daniel Maheu

Appuyé par Roland Czech

Que l'ordre du jour modifié soit accepté et déposé dans un registre faisant partie intégrante des présentes.



SÉANCE ORDINAIRE MENSUELLE
CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE
Mercredi 2 décembre 2015 À L'HÔTEL DE VILLE À 19h30

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance ®.



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

2. Acceptation de l'ordre du jour modifié ®.
3. Report de l'adoption des seconds projets de règlement d'urbanisme®
4. Levée de la séance.

2015-12-352

**REPORT DE L'ADOPTION DES SECONDS PROJETS DE
RÈGLEMENT**

Proposé par Denis Poitras

Appuyé par Daniel Maheu

Que soit reportée l'adoption des seconds projets de règlement d'urbanisme suite à la séance de consultation où certaines modifications aux règlements devront être réalisées.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER**

LEVÉE DE LA SÉANCE

2015-12-353

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Roland Czech

Appuyé par Louise Boutin

Que l'ordre du jour étant épuisé, que la séance soit levée à 19h35.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER**

Louise Lebrun,
mairesse

Chantal Girouard, g.m.a.
D.g./secrétaire-trésorière